

Novembre 2011

Avec Exceltis Garanti 1, Stellium propose un produit d'assurance-vie innovant capable de participer à la performance d'une sélection de fonds en toute sérénité

Pour permettre aux épargnants de se constituer ou de développer un patrimoine, Stellium sélectionne, en parallèle de produits d'investissement immobilier, différents placements financiers adaptés à l'attente des investisseurs face à la situation des marchés.

Exceltis Garanti 1, titre de créance émis par BNP Paribas Arbitrage Issuance B.V., est le dernier en date des produits distribués par Stellium en sa qualité de courtier d'assurance au travers d'un support de contrat d'assurance-vie. Exceltis Garanti 1 a été sélectionné en raison de l'opportunité qu'il présente de profiter, au cours des prochaines années, d'une reprise potentielle des marchés actions après leur fort repli depuis le début de l'été. Le tout sans faire courir de risque à l'investisseur, le capital investi étant garanti à l'échéance*. Comment ?

Exceltis Garanti 1, une solution 3 en 1

1. Un investissement largement diversifié. Exceltis Garanti 1 s'appuie sur un portefeuille de 19 fonds gérés par des sociétés de gestion renommées. Cette sélection a été réalisée sur la base des meilleurs couples rendement-risque des supports de la gamme Stellium. Elle offre ainsi une exposition largement diversifiée tant par classes d'actifs (actions, obligations), que par zones géographiques ou styles de gestion.

2. Une adaptation dynamique à l'évolution des marchés. Cette solution d'investissement s'ajuste quotidiennement aux évolutions des conditions de marché, pour un niveau de risque maîtrisé. Pour cela, elle utilise la volatilité comme indicateur du niveau de risque en exploitant le constat suivant : en règle générale, l'augmentation de la volatilité sur les marchés financiers est enregistrée dans un contexte de marché baissier, et inversement. Ce mécanisme innovant, dont la vocation est d'identifier les grandes tendances de marché, a pour objectif d'optimiser la performance du placement grâce à l'adaptation dynamique et automatique de l'exposition. Ainsi, plus la volatilité de la sélection de fonds augmente, plus l'exposition du placement à la sélection diminue et inversement.

3. Un capital garanti à l'échéance. Exceltis Garanti 1, placement d'une durée de 8 ans, offre un mécanisme de remboursement intéressant. Dans un scénario de marché haussier, l'investisseur bénéficie d'un potentiel de rendement attractif avec en plus du capital investi, une participation à la performance des fonds sélectionnés. A contrario, en cas de marché baissier et en conservant le produit jusqu'à son échéance, l'épargnant ne subit pas de perte puisqu'il a la garantie de récupérer au minimum son capital investi à l'origine*.

.../...

*hors fiscalité applicable et/ou frais liés au contrat d'assurance vie et/ou de capitalisation, hors faillite ou défaut de paiement de l'émetteur et du Garant (BNP Paribas).

Contact Presse Groupe Omnimium Finance

Galivel & Associés - Carol Galivel / Pascale Pradère - 01 41 05 02 02

La performance « sérénité » d'Exceltis Garanti 1 :

En synthèse, Exceltis Garanti 1 poursuit le double objectif de permettre à la fois de bénéficier partiellement d'une hausse des fonds grâce à un moteur de performance innovant (sélection de 19 fonds + pilotage dynamique) mais en toute sérénité en assurant au souscripteur de récupérer au minimum l'intégralité du capital investi à l'échéance des 8 ans*.

Rien n'empêche pour autant l'épargnant de disposer de son épargne avant l'échéance, la sortie s'effectuant en fonction des conditions de marchés soit en matérialisant un profit soit en subissant une perte non mesurable a priori (la garantie en capital étant acquise uniquement à l'échéance). En cas de sortie avant l'échéance, l'épargnant pourra donc subir une perte en capital partielle ou totale du capital investi.

Pour plus d'information sur Exceltis Garanti 1, veuillez prendre connaissance de la brochure détaillée et des supports d'information composés du prospectus de base dénommé « Programme for the issuance of debt instruments » daté du 7 juin 2011, de ses suppléments et des Conditions Définitives de l'émission (« Final Terms »). La brochure détaillée est disponible auprès d'Omnium Finance. Les supports d'information sont disponibles sur le site de l'Autorité des Marchés Financiers, www.amf-france.org.

A propos de Stellium et du Groupe Omnium Finance

Stellium est la marque commerciale des sociétés Stellium Courtage et Stellium Immobilier, respectivement filiales de distribution de produits de placement financier et de distribution de produits d'investissement immobilier du Groupe Omnium Finance. Ces sociétés assemblent et commercialisent, par l'intermédiaire de mandataires, et après une analyse patrimoniale approfondie, des solutions de placement à destination de particuliers désireux de se constituer un patrimoine et d'assurer la préparation de leur avenir et de celui des leurs.

Créé en 1992, le Groupe Omnium Finance exerce aussi, sous la marque Imodeus, une activité de promoteur.

Il a réalisé un chiffre d'affaires de 248,1 M€ entre le 1^{er} octobre 2009 et le 31 décembre 2010.

Sur cette même période Stellium a réalisé un volume d'affaires de 552 millions d'euros, dont 420 M€ en investissement immobilier et Imodeus a vendu 1 286 logements.

**hors fiscalité applicable et/ou frais liés au contrat d'assurance vie et/ou de capitalisation, hors faillite ou défaut de paiement de l'émetteur et du Garant (BNP Paribas).*

Contact Presse Groupe Omnium Finance

Galivel & Associés - Carol Galivel / Pascale Pradère - 01 41 05 02 02

21-23, rue Klock – 92110 Clichy - Fax : 01 41 05 02 03 - galivel@galivel.com